Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260521-20260520001-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN
Centre Communal d'Action Sociale
Extrait du Procès-Verbal
Réunion du C.C.A.S. du mercredi 20 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai à dix-neuf heures trente minutes, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil à la Mairie sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Président.

Date de convocation : 12 mai 2026
Date d'affichage : 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres représentés : 1

Etaient présents : Mr BESREST Nicolas, Président, BOURRET Alexandra, Vice-présidente, COURCOUX Magali, DONARD Pierrette, DUBOIS Karine, MOY Roselyne, POTTIER Chantal, WAGENER Mireille.

Était absent : De GUIBERT Gaëlle représentée par BOURRET Alexandra

Madame DUBOIS Karine a été élue secrétaire.

Délibération N° 2026-05-20-001 : Installation du Conseil d'administration

Considérant la délibération du Conseil municipal n° 2026-04-07-13 du 7 avril 2026 décidant de fixer à 4 le nombre de Conseillers représentant le conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Considérant l'arrêté de Monsieur le Maire n°2026-046 du désignant, conformément au principe de parité, 4 membres hors conseil :

Sont déclarés installés dans leurs fonctions d'administrateurs du Centre Communal d'Action :
Monsieur Nicolas BESREST, Maire et Président
Mesdames Alexandra BOURRET – Magali COURCOUX – Karine DUBOIS – Chantal POTTIER, conseillères municipales déléguées ;

- Madame Roselyne MOY en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités (Amicale des retraités de Plurien) ,
- Madame Pierrette DONARD en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités (Amicale des retraités de Plurien),
- Madame Mireille WAGNER en qualité de représentante des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, (Restos du Cœur),
- Madame Gaëlle De GUIBERT en qualité de représentante des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, (Penthièvre Actions),

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture 21 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor